M. E. Moreau, président de la Chambre de Commerce d'Angers; MM. Robert, président de la Chambre de Commerce de Cholet; Poisson, président de la Chambre de Commerce de Saumur; Mme et M. de Joannis, président de l'Union Nationale d'Action Catholique de l'Anjou; bâtonnier Laguette, président de l'Union des Parents d'Elèves de l'Enseignement libre; MM. Forget, président d'honneur de la Fédération des Exploitants Agricoles; Henry, recteur de l'Université de Rennes; Fortin, président du Tribunal de Commerce; Dargent et Béguier, présidents de Chambre; Mme et M. Varlet, procureur de la République; M. Matard, président du Tribunal de Commerce;

MM. André, Sous-Préfet de Cholet; Jacques Bernard, Sous-Préfet de Saumur et Travart, Sous-Préfet de Segré; Rozé, président national de la Viticulture; A Blanchoin, directeur général du « Courrier de l'Ouest »; les présidents de la Chambre des Notaires, de la Chambre des Avoués, de la Chambre d'Agriculture, du Comité départemental de la Croix-Rouge; M. Planchenault, inspecteur gènéral des Monuments historiques, chargè plus spécialement du Maine-et-Loire;

gènéraux en retraite Théveney et Ragueneau etc... etc...

Les membres de la famille de Monseigneur occupent les premiers rangs du côtè du l'Evangile. Ils sont déjà habitués, depuis le sacre à Notre-Dame de Paris, aux solennités; ils goûtent néanmoins, on le comprend, avec une joie toute chrétienne et une fierté intérieure, les splendeurs de cette réception.

Dans les transepts, sont placés : à gauche : l'Université Catholique en corps ; 400 prêtres environ : supérieurs de collèges, curés, religieux

vicaires, aumôniers;

à droite les nombreuses congrègations religieuses qui travaillent dans le diocèse.

* *

Après le Te Deum M. le Doyen du Chapitre, debout à l'autel

récite les prières de la réception de l'Evêque.

Puis Monseigneur monte en chaire pendant que prennent place au banc d'œuvre les dignitaires ecclésiastiques. Sa voix prend aisément possession de la vaste Cathédrale devenue trop petite, plus facilement

encore gagne le cœur de ses auditeurs (1).

Le discours terminé, Monseigneur s'en va à son trône; et le long défilé des prêtres commence. Des vicaires généraux aux plus jeunes prêtres, tous renouvelant la promesse sacrée, qu'ils ont faite le jour de leur ordination, d'obéir filialement à leur évêque, tous s'inclinent devant leur nouveau Pasteur en signe de soumission et de confiant abandon, baisent son anneau et reçoivent sa bénédiction.

L'obédience terminé, Monseigneur gravit les degrés de l'autel qu'il baise au milieu, chante les oraisons prescrites et tourné vers son

peuple lui donne sa première bénédiction solennelle.

La cérémonie religieuse est terminée. Devant Dieu l'Anjou s'est donné à son Evêque.

DANS LA SALLE SYNODALE

Monseigneur, accompagné des autorités religieuses présentes et des chanoines titulaires et prébendés, se rend alors à la salle synodale,

⁽¹⁾ Le texte de ce discours se trouve dans la présente Semaine Religieuse, p. 457.